

MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) - SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

PLAN D'ACTION 2022 – 2027

Description des colonnes :

0. CHAMPS D'INTERVENTION					
Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus (indicateurs)
<p>Les effets ou les bénéfices souhaités.</p> <p>Plusieurs objectifs ont déjà été établis lors de la rédaction des plans d'action MRC et municipaux.</p>	<p>Des projets ou des tâches qui permettent de réaliser l'objectif identifié.</p>	<p>Organisation ayant la responsabilité de réaliser l'action (responsable).</p> <p>D'autres organisations peuvent être appelées à collaborer sur l'un ou l'autre des volets de la planification ou de la mise en œuvre d'une action (partenaires).</p>	<p>Ressources financières, matérielles, humaines, etc.</p> <p>Permet d'évaluer de façon réaliste les coûts d'une action donnée.</p>	<p>Temps nécessaire à la réalisation de l'action. Il doit être réaliste, flexible et adapté à chaque action du plan.</p>	<p>Les résultats directs souhaités de l'action.</p> <p>Par exemple, le nombre d'aînés rejoins, le nombre de formations données ou la quantité de dépliants distribués.</p>

Liste des abréviations :

- CAB :** Centre d'action bénévole
- CISSS :** Centre intégré de santé et services sociaux
- CSML :** Coopérative de services multiples de Lanaudière
- ORH :** Office régional d'habitation
- MRC :** Municipalité régionale de comté
- MTQ :** Ministère des transports du Québec
- SQ :** Sûreté du Québec

1. HABITATION & MILIEU DE VIE					
Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus (indicateurs)
1.1 Augmenter l'offre résidentielle pour une clientèle aînée sur le territoire de la municipalité	1.1.1 Faire de la promotion auprès des citoyens aînés pour que la phase 2 de la Résidence de l'Achigan puisse voir le jour	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan Organismes Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> ORH de Montcalm 	Intégré dans les activités de la municipalité et des organismes	2022-2023	<ul style="list-style-type: none"> Des aînés ont manifesté leur intérêt à devenir locataires de la phase 2 Le projet de construction de la phase 2 est mis en œuvre
	1.1.2 Adopter une réglementation obligeant les nouveaux projets résidentiels à intégrer une mixité dans la taille des logements	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan 	Intégré dans les activités de la municipalité	2023	<ul style="list-style-type: none"> Une diversité de taille de logements est offerte dans les nouveaux développements résidentiels
1.2 Faciliter le maintien à domicile des aînés	1.2.1 Adapter et faire connaître la réglementation municipale permettant la transformation ou l'aménagement d'habitations intergénérationnelles	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan 	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	<ul style="list-style-type: none"> Les citoyens sont informés de la possibilité d'avoir une habitation intergénérationnelle
	1.2.2 Faire connaître les organismes offrant des services de maintien à domicile, notamment : <ul style="list-style-type: none"> Service d'aide à domicile du Rousseau CAB Montcalm Buffet Accès Emploi (mets préparés) Etc. 	Responsables : <ul style="list-style-type: none"> Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan Organismes 	Intégré dans les activités de la municipalité et des organismes	En continu	<ul style="list-style-type: none"> L'information sur chaque organisme est mise en ligne sur le site Internet de la municipalité L'information sur chaque organisme est diffusée une fois par année sur les réseaux sociaux de la municipalité et des organismes
1.3 Favoriser le maintien et l'ajout de services de proximité	1.3.1 Soutenir le maintien et l'ajout de commerces de biens et services dans le centre de la municipalité	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan 	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	<ul style="list-style-type: none"> La municipalité soutien l'arrivée de nouveaux commerces dans le cœur villageois

	1.3.2 Faire connaître les commerces et les entreprises situés sur le territoire de la municipalité, notamment ceux qui sont ouverts au public dans le parc industriel	Responsable : • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	• Les citoyens aînés connaissent les entreprises du territoire pour l'achat local
--	---	--	---	------------	---

2. SANTÉ & SERVICES SOCIAUX					
Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus (indicateurs)
2.1 Soutenir et faire connaître les services offerts en soutien à domicile	2.1.1 Distribuer le <i>Carnet des ressources en soutien à domicile</i> à tous les aînés	Responsables : • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan • Organismes Partenaires : • CAB Montcalm	Intégré dans les activités de la municipalité	2022-2027	• Le carnet est mis en ligne sur le site Internet de la municipalité • Le carnet est diffusé une fois par année sur les réseaux sociaux de la municipalité et des organismes
2.2 Favoriser les saines habitudes de vie chez les aînés	2.2.1 Installer un congélateur comme point de cueillette de repas préparés pour les aînés	Responsable : • Comptoir mini-budget	Intégré dans les activités de l'organismes	2023	• Les aînés de la municipalité ont accès plus facilement à des repas préparés
	2.2.2 Aménager une cuisine collective et prévoir des plages horaires et des activités dédiées aux aînés	Responsable : • Comptoir mini-budget	Intégré dans les activités de l'organismes	2024	• La cuisine collective permet à des aînés d'acquérir des connaissances culinaires, d'avoir accès à des repas sains et de socialiser
	2.2.3 Maintenir l'aide alimentaire mensuelle pour les aînés à faible revenu	Responsable : • Comptoir mini-budget	Intégré dans les activités de l'organismes	En continu	• Les aînés à faible revenu utilisent l'aide alimentaire offerte
	2.2.4 Poursuivre l'aide médicaments pour les aînés à faible revenu	Responsable : • Comptoir mini-budget	Intégré dans les activités de l'organismes	En continu	• La santé des aînés à faible revenu est favorisée grâce au soutien financier pour l'achat de leur médication

3. TRANSPORT & MOBILITÉ					
Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus (indicateurs)
3.1 Faciliter l'utilisation du transport adapté et collectif par les aînés et faire connaître davantage le service	3.1.1 Organiser des séances d'information sur le service des transports de la MRC dans chaque résidence et chaque organisme	Responsables : • MRC de Montcalm • Organismes	Intégré dans les activités de la MRC et des organismes	2023-2024	• Les aînés connaissent davantage le service de transport de la MRC et ses options
	3.1.2 Organiser une conférence ouverte à tous sur les différents services en transports collectifs et adaptés	Responsables : • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan • MRC de Montcalm	Intégré dans les activités de la municipalité et de la MRC	2024	• Les aînés connaissent davantage les différentes options de transport collectifs et adaptés offertes dans la MRC
	3.1.3 Contacter le service des transports de la MRC pour planifier un transport de groupe lorsque nécessaire pour des activités diverses	Responsables : • Organismes • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan	Intégré dans les activités de la municipalité et des organismes	En continu	• Les organismes et la municipalité peuvent planifier plus facilement des activités de groupe à l'extérieur de la municipalité
3.2 Favoriser la mobilité active des aînés, de même que les déplacements des personnes à mobilité réduite	3.2.1 Ajouter plusieurs bancs dans la municipalité, notamment sur les circuits utilisés par les marcheurs	Responsable : • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	• À chaque année, au moins cinq bancs sont ajoutés à différents endroits sur le territoire de la municipalité
	3.2.2 Faire des aménagements (peinture au sol, par exemple) pour rendre les déplacements actifs plus sécuritaires à différents endroits jugés problématiques dans la municipalité, tel que : • Au niveau de la traverse du pont • Devant le salon funéraire • À l'intersection de la rue du Dr Wilfrid-Locat N et la rue des Orchidées	Responsable : • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan	Intégré dans les activités de la municipalité et en fonction des programmes de subventions disponibles	2027	• Les déplacements actifs sont plus sécuritaires pour les aînés • Les nouveaux aménagements favorisent les déplacements actifs par les aînés

	<ul style="list-style-type: none"> • Pour traverser la Mnt Rémi Henri entre l'école secondaire et l'Intermarché • À l'intersection des rue Armand-Majeau N et rang Saint-Charles 				
	3.2.3 Favoriser l'ajout de trottoirs lors du réaménagement de rues, principalement dans le cœur villageois	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan • MTQ 	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	<ul style="list-style-type: none"> • La marche est rendue plus sécuritaire dans le cœur villageois • Les nouveaux aménagements favorisent la marche par les aînés
	3.2.4 Augmenter le réseau cyclable de la municipalité en le connectant aux municipalités voisines et en l'arrimant à la planification du réseau régional	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan Partenaires <ul style="list-style-type: none"> • Municipalités voisines • MRC de Montcalm 	Intégrer dans les activités de la municipalité et en fonction des programmes de subventions disponibles	2027	<ul style="list-style-type: none"> • Les nouveaux aménagements favorisent l'utilisation du vélo par les aînés

4. LOISIRS & PARTICIPATION SOCIALE					
Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus (indicateurs)
4.1 Favoriser le développement d'activités diversifiées pour favoriser les saines habitudes de vie et la participation sociale des aînés	4.1.1 Soutenir l'organisation des jeux de la MRC qui ont lieu à Saint-Roch-de-l'Achigan en 2023	Responsables : <ul style="list-style-type: none"> • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan • Organismes 	Intégré dans les activités de la municipalité	2023	<ul style="list-style-type: none"> • Un grand nombre d'aînés de la municipalité participe aux jeux et à leur organisation
	4.1.2 Renforcer la concertation et la collaboration entre les organismes	Responsables : <ul style="list-style-type: none"> • Organismes • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan 	Intégré dans les activités des organismes et de la municipalité	En continu	<ul style="list-style-type: none"> • La collaboration entre les organismes permet d'arrimer le calendrier des activités de chacun et de s'entraider

	4.1.3 Organiser des activités intergénérationnelles	Responsable : • FADOQ	Intégré dans les activités de l'organisme	2023	• Des activités intergénérationnelles sont organisées une ou deux fois par année
	4.1.4 Refaire le terrain de tennis en incluant le marquage pour le pickleball	Responsable : • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan	Intégré dans les activités de la municipalité	2024	• Des parties de pickleball sont organisés
4.2 Soutenir, développer et faire connaître l'offre en activités culturelles	4.2.1 Diffuser le Bulletin culturel de la MRC en le relayant aux organismes et aux aînés	Responsables : • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan • Organismes	Intégré dans les activités de la municipalité et des organismes	En continu	• Chaque nouvelle édition du Bulletin est diffusée sur les réseaux sociaux de la municipalité et des organismes
	4.2.2 Organiser des spectacles musicaux et du cinéma extérieur	Responsable : • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	• À chaque été, au moins deux spectacles musicaux et deux cinémas en plein air sont organisés
	4.2.3 Installer des croque-livres et les décorer avec l'aide des citoyens à différents endroits dans la municipalité : • Dans les résidences pour personnes âgées • À l'église • Près de la bibliothèque et de la Caisse populaire Desjardins • À l'hôtel de ville • Etc.	Responsable : • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan	Intégré dans les activités de la municipalité	2024	• Les citoyens aînés peuvent aller chercher des livres à différents endroits et les échanger avec leurs concitoyens
	4.2.4 Proposer des activités d'animation à la bibliothèque municipale	Responsable : • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	• Chaque année, au moins 3 activités portant sur des thématiques d'intérêt pour les aînés sont organisées à la bibliothèque

5. ESPACES EXTÉRIEURS & BÂTIMENTS					
Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus (indicateurs)
5.1 Concevoir des lieux permettant de tenir les activités et les rencontres des organismes, des associations et des citoyens aînés	5.1.1 Aménager des escaliers pour faciliter l'accès au sous-sol de l'Église	Responsable : • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan	En fonction des programmes de subventions disponibles	2024	• Les nouveaux aménagements rendent facilement accessibles, à tous les citoyens aînés, le sous-sol de l'église
	5.1.2 Installer un abri extérieur (pergola) de grande taille afin d'y tenir des activités et d'en faire un lieu de rassemblement	Responsable : • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan	En fonction des programmes de subventions disponibles	2025	• La nouvelle installation permet aux aînés de se rencontrer à l'extérieur et de tenir des activités extérieures

6. COMMUNICATION & INFORMATION					
Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus (indicateurs)
6.1 Faire connaître les activités, les ressources et les services offerts aux aînés	4.1.1 Organiser des journées portes ouvertes dans les organismes afin de les faire connaître	Responsables : • Organismes	Intégré dans les activités des organismes	2023	• Les citoyens aînés connaissent davantage les organismes, leurs services et leurs activités • Les organismes ont réussi à recruter certains citoyens pour faire du bénévolat
	4.1.2 Augmenter la fréquence de diffusion de l'Achiganois	Responsable : • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan	Intégré dans les activités de la municipalité	2023	• L'Achiganois est diffusé plus souvent et permet aux citoyens aînés d'être informés des activités les concernant

	4.1.3 Utiliser davantage la page Facebook de la municipalité afin de diffuser les activités offertes par les organismes et par la municipalité.	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan 	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	<ul style="list-style-type: none"> Les activités et les événements organisés par la municipalité ou les organismes sont diffusés fréquemment sur la page Facebook Les organismes transmettent à la municipalité leurs activités planifiées pour diffusion
6.2 Favoriser la littératie numérique chez les aînés	6.2.1 Faire connaître les cours et les services d'accompagnement offerts par les différents organismes dans Montcalm (CAB Montcalm, CSML, etc.)	Responsables : <ul style="list-style-type: none"> Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan Organismes 	Intégré dans les activités de la municipalité et des organismes	En continu	<ul style="list-style-type: none"> Les citoyens aînés connaissent davantage les services offerts par les organismes de Montcalm
6.3 Faire connaître la certification Municipalité amie des aînés (MADA) à l'ensemble des citoyens	6.3.1 Organiser un événement de lancement du plan d'action MADA	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan 	Intégré dans les activités de la municipalité	2022	<ul style="list-style-type: none"> Un événement où tous les citoyens de la municipalité sont conviés permet de présenter le plan d'action MADA de la municipalité
	6.3.2 Publier le plan d'action MADA sur le site Internet de la municipalité	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan 	Intégré dans les activités de la municipalité	2022	<ul style="list-style-type: none"> Le plan d'action MADA est disponible sur le site Internet de la municipalité

7. RESPECT & INCLUSION SOCIALE					
Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus (indicateurs)
7.1 Soutenir l'engagement et la reconnaissance des bénévoles	7.1.1 Relayer les besoins en bénévoles des différents organismes	Responsables : <ul style="list-style-type: none"> • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan • Organismes 	Intégré dans les activités de la municipalité et des organismes	En continu	<ul style="list-style-type: none"> • Les informations sont relayées via les différents modes de communication existants • Les organismes transmettent leurs besoins en bénévoles à la municipalité afin qu'ils puissent les diffuser
	7.1.2 Poursuivre la soirée de reconnaissance des bénévoles	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan 	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	<ul style="list-style-type: none"> • La soirée de reconnaissance a lieu à chaque année
	7.1.3 Discuter avec l'école secondaire de l'Achigan sur la possibilité que des élèves offrent des heures de bénévolat auprès de la municipalité et des organismes	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan 	Intégré dans les activités de la municipalité	2023	<ul style="list-style-type: none"> • Des discussions entre la municipalité et l'école ont permis d'évaluer la faisabilité d'impliquer certains élèves dans des activités de bénévolat
	7.1.4 Offrir un espace aux organismes lors de Saint-Roch-de-l'Achigan en fête afin qu'ils puissent présenter leurs services et activités aux citoyens	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> • Organismes 	Intégré dans les activités de la municipalité	2022 et à chaque année	<ul style="list-style-type: none"> • Les organismes sont présents lors de chaque édition de Saint-Roch-de-l'Achigan en fête • Les citoyens aînés sont mieux informés des activités et services offerts par les organismes
	7.1.5 Poursuivre les discussions avec la maison des jeunes afin de trouver des jeunes intéressés à faire du bénévolat.	Responsables : <ul style="list-style-type: none"> • Organismes, notamment le Cercle des fermières 	Intégré dans les activités des organismes	2022	<ul style="list-style-type: none"> • Une collaboration est établie entre la maison des jeunes et les organismes permettant à des jeunes de participer à des activités de bénévolat

	7.1.6 Inviter le CAB Montcalm à venir présenter leurs services de soutien aux organismes lors d'une prochaine rencontre de la table des organismes communautaires.	Responsables : <ul style="list-style-type: none"> Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan Organismes 	Intégré dans les activités de la municipalité et des organismes	2022	<ul style="list-style-type: none"> La présentation du CAB a permis aux organismes de mieux connaître les services du CAB
7.2 Soutenir la participation des aînés dans les différentes instances du territoire	7.2.1 Assurer une représentation des aînés sur les différents comités de la municipalité	Responsables : <ul style="list-style-type: none"> Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan 	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	<ul style="list-style-type: none"> Des citoyens aînés sont présents dans les différents comités de la municipalité
8. SÉCURITÉ					
Objectifs	Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus (indicateurs)
8.1 Accroître le sentiment de sécurité chez les aînés	8.1.1 Poursuivre les démarches auprès de la Sûreté du Québec afin d'augmenter la présence policière dans les différents secteurs de la municipalité	Responsables : <ul style="list-style-type: none"> Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan MRC de Montcalm Partenaire : <ul style="list-style-type: none"> MRC de Montcalm 	Intégré dans les activités de la municipalité et de la MRC	En continu	<ul style="list-style-type: none"> Des demandes sont transmises fréquemment à la SQ, soit via le comité sécurité publique de la MRC ou la personne contact (marraine) de la SQ
	8.1.2 Relayer et diffuser les campagnes d'information et de sensibilisation, de même que les outils disponibles transmis par la Sûreté du Québec	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan 	Intégré dans les activités de la municipalité	En continu	<ul style="list-style-type: none"> L'information est diffusée sur une base régulière via les différents modes de communication existants (page Facebook, Achiganois, site Internet, etc.)
	8.1.3 Faire connaître les différentes options disponibles de bracelet d'urgence pour aînés	Responsables : <ul style="list-style-type: none"> Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan Organismes 	Intégré dans les activités de la municipalité et des organismes	En continu	<ul style="list-style-type: none"> L'information sur les options disponibles est diffusée à chaque année

	8.1.4 Implanter le programme Pair de service d'appels quotidiens pour aînés	Responsables : <ul style="list-style-type: none"> • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan • CAB Montcalm 	À déterminer selon les modalités du programme	2023	<ul style="list-style-type: none"> • Les aînés qui le souhaitent se sont inscrits au programme pour recevoir des appels automatisés • L'information sur le programme est diffusée à chaque année pour faire connaître le service aux aînés
	8.1.5 Effectuer les démarches auprès des services ambulanciers pour que les aînés obtiennent un transport en ambulance dans des délais raisonnables, peu importe la situation	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan 	Intégré dans les activités de la municipalité	2022	<ul style="list-style-type: none"> • Les inquiétudes et les attentes de la municipalité ont été communiquées clairement aux services ambulanciers • Les temps d'attente des aînés pour un transport ambulancier sont raisonnables en tout temps
8.2 Identifier les aînés isolés et en situation de vulnérabilité afin d'assurer leur sécurité	8.2.1 Participer au déploiement du projet Repère aînés Montcalm dans la municipalité	Responsables : <ul style="list-style-type: none"> • MRC de Montcalm • CAB Montcalm Partenaire : <ul style="list-style-type: none"> • Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan 	Intégré dans les activités de la municipalité	2022-2023	<ul style="list-style-type: none"> • Des employé(e)s et des élu(e)s de la MRC et de la municipalité devront recevoir la formation associée au projet, de même que plusieurs représentants d'organismes et citoyens • Les personnes formées savent vers qui référer les aînés qui pourraient avoir besoin de soutien